



Des femmes et des hommes
pour votre bien

BAILLOT IMMOBILIER & GESTION

HONORAIRES DE TRANSACTION - CHARGE VENDEUR (sauf convention contraire)

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL Honoraires VENDEUR	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL Honoraires VENDEUR	TERRAIN A BATIR Honoraires VENDEUR	CESSION DE BAIL Honoraires VENDEUR	BOX Honoraires VENDEUR
Jusqu'à 80 000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	10%
Jusqu'à 300 000 €	7 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	
Jusqu'à 450 000 €	6 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	
Au dessus	5 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC	
Programmes neufs Au-dessus de 10 lots	5 % TTC 4 % TTC				

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

TARIFS ESTIMATIONS SUCCESSORALES / DONATIONS

Appartement : 130 € TTC

Maison : 160 € TTC

Délivrance d'une note obligatoire

HONORAIRES et TARIFS en date du 10 Octobre 2024

BAILLOT IMMOBILIER & GESTION 82, boulevard de Champigny, 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE. Tél. 01 48 83 51 48.
- Titulaire de la carte professionnelle Transactions et Gestion Immobilière N° CPI 9401 2016 000 003 381 délivrée par la CCI Ile de France.
- Garantie financière GALIAN de la F.N.A.I.M., 89, rue La Boétie, 75008 PARIS – Sociétaire N° 10996 C pour un montant de 280.000,00 Euros.



Des femmes et des hommes
pour votre bien

BAILLOT IMMOBILIER & GESTION

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION (à la charge du bailleur)	HONORAIRES TTC (TVA 20%)																				
<ul style="list-style-type: none">➤ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/1989) Locaux commerciaux➤ Immeuble entier➤ Assurance loyers impayés➤ Clôture d'un dossier avant échéance	<p>7 % TTC (Lot isolé)</p> <p>Entre 4 % et 9 % TTC</p> <p>2,60 % TTC</p> <p>Forfait 274 € TTC</p>																				
LOCATIONS ACCESSOIRES – LA GESTION	HONORAIRES TTC (TVA 20 %)																				
<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06/07/1989) :</u>• Entremise et négociation (<u>à la charge exclusive du bailleur</u>)• Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail• Etat des lieux	<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">à la charge du BAILLEUR</th></tr></thead><tbody><tr><td>STUDIO</td><td>Montant forfaitaire de 70 € TTC</td></tr><tr><td>2 PIECES</td><td>Montant forfaitaire de 140 € TTC</td></tr><tr><td>3 PIECES</td><td>Montant forfaitaire de 210 € TTC</td></tr><tr><td>4 PIECES et + et MAISON</td><td>Montant forfaitaire de 280 € TTC</td></tr></tbody></table> <table border="1"><tbody><tr><td>BAILLEUR</td><td>12 € TTC (zone très tendue) ou</td></tr><tr><td>+</td><td>10 € TTC (Zone tendue)</td></tr><tr><td>LOCATAIRE</td><td>par m² habitable</td></tr></tbody></table> <table border="1"><tbody><tr><td>BAILLEUR</td><td rowspan="3">3 € TTC par m² habitable</td></tr><tr><td>+</td></tr><tr><td>LOCATAIRE</td></tr></tbody></table>	à la charge du BAILLEUR		STUDIO	Montant forfaitaire de 70 € TTC	2 PIECES	Montant forfaitaire de 140 € TTC	3 PIECES	Montant forfaitaire de 210 € TTC	4 PIECES et + et MAISON	Montant forfaitaire de 280 € TTC	BAILLEUR	12 € TTC (zone très tendue) ou	+	10 € TTC (Zone tendue)	LOCATAIRE	par m ² habitable	BAILLEUR	3 € TTC par m ² habitable	+	LOCATAIRE
à la charge du BAILLEUR																					
STUDIO	Montant forfaitaire de 70 € TTC																				
2 PIECES	Montant forfaitaire de 140 € TTC																				
3 PIECES	Montant forfaitaire de 210 € TTC																				
4 PIECES et + et MAISON	Montant forfaitaire de 280 € TTC																				
BAILLEUR	12 € TTC (zone très tendue) ou																				
+	10 € TTC (Zone tendue)																				
LOCATAIRE	par m ² habitable																				
BAILLEUR	3 € TTC par m ² habitable																				
+																					
LOCATAIRE																					